



Retraites des fonctionnaires : **halte à l'intox !**

On entend tout...et parfois n'importe quoi!

➔ **STOP AUX RACCOURCIS !**

La retraite des fonctionnaires obéit à des règles précises. La CFTC DGFIP vous aide à distinguer les faits de l'intox.

✗ Intox : « Les fonctionnaires partent tous à 60 ans »

✓ Réalité : cela dépend de la génération et de la situation

Pour les fonctionnaires en catégorie sédentaire, l'âge légal varie aujourd'hui entre 62 et 64 ans selon l'année de naissance.

Depuis le 1er septembre 2026, la montée en charge de la réforme des retraites de 2023 a été suspendue. Pour la génération 1964, l'âge légal est ramené de 63 ans à 62 ans et 9 mois. Le décalage concerne également les générations suivantes : 63 ans pour une partie de la génération 1965, 63 ans et 3 mois pour 1966, 63 ans et 6 mois pour 1967 et 63 ans et 9 mois pour 1968. L'âge légal de 64 ans ne s'appliquera désormais qu'à partir de la génération 1969

✗ Intox : « Les primes comptent intégralement pour la retraite »

✓ Réalité : non !

Les primes ne sont pas intégrées à la pension principale des fonctionnaires.

Elles donnent lieu à cotisation à la RAFP – Retraite additionnelle de la fonction publique, dans la limite de 20 % du traitement indiciaire.

➔ C'est donc une retraite complémentaire, et non un remplacement de la pension principale.



Retraites des fonctionnaires : halte à l'intox !

Carrière incomplète, périodes dans le privé, temps partiel, enfants, services actifs, bonifications, décote, surcote...
Une règle générale ne suffit pas pour connaître ses droits.

📌 La CFTC DGFIP revendique :

- ✓ Une information claire et fiable sur les droits à retraite ;
- ✓ Un véritable accompagnement des agents en fin de carrière ;
- ✓ Une meilleure reconnaissance des carrières longues et hachées ;
- ✓ Une revalorisation des rémunérations indiciaires : les primes ne doivent pas remplacer le salaire ;
- ✓ Le maintien d'une retraite solidaire et équitable.

!! La CFTC dénonce la désinformation !

👉 Retraites :

arrêtons les caricatures, exigeons la vérité et la
transparence !

La CFTC Finances Publiques restera mobilisée
pour défendre les agents et le service public.

